

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 09 AVRIL 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 18-DCM-DGS-022

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT & LE NEUF AVRIL à QUATORZE heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Avril 2018

OBJET DE LA DELIBERATION : **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN ET LA PRATIQUE DES SPORTS DE GLACE, REMPLACEMENT DE DEUX MEMBRES**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Paul MOUROT – Daniel VESSEREAU – Jean-Claude VEGA – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Magali VINCENT – Nicole ROUX – Patrick ROUAS – Yves PARENT – Nicole VACCA – Emmanuelle NIGRELLI – Frédéric FIORE – François MEURIER

POUVOIRS : Lionel RIQUELME à Viviane TIAR
Daniel DUVOUX à Jean-François PLANES
Bénédicte LE MOIGNE à Christian GARNIER
Céline PRATI-AIGUIER à Valérie RIALLAND
Dominique ROLLAND à Agnès BIASUTTO
Jennifer DELI à Frédéric FIORE

ABSENTS : Marie-Paule DELAROCQUE – Stéphane BELTRA

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====

Monsieur le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Faisant suite au décès de monsieur Michel LUCIANI, il convient de pourvoir au siège de titulaire laissé vacant au sein du Conseil d'Administration du syndicat intercommunal pour le maintien et la pratique des sports de glace.

Dans l'hypothèse de la candidature d'un actuel membre suppléant il convient également de procéder à la désignation d'un conseiller municipal sur le siège dès lors laissé vacant.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de désigner pour siéger au Conseil d'Administration du syndicat intercommunal pour le maintien et la pratique des sports de glace :

- **M. Jean-Marc ILLICH** Conseiller municipal, actuel membre suppléant, en remplacement de M. Michel LUCIANI, en qualité de **membre titulaire**
- **M. Denis CHAMBI** conseiller municipal, membre suppléant en remplacement du siège actuellement occupé par M. ILLICH.

Monsieur le Maire constate qu'il n'y a pas d'autres candidatures.

Il est proposé un vote à main levée qui est accepté par l'ensemble des conseillers.

Les candidatures mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITÉ

25 Voix POUR

6 Abstentions (Yves PARENT – Nicole VACCA – Emmanuelle NIGRELLI – Frédéric FIORE – Jennifer DELI – François MEURIER)

M. Jean-Marc ILLICH est désigné membre titulaire et M. Denis CHAMBI est désigné membre suppléant du Conseil d'Administration du Syndicat intercommunal pour le maintien et la pratique des sports de glace.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, **Hervé STASSINOS**



CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE

LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS

- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois

- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire

Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.